

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 février 2019

Présents : ADRAGNA J - BORIOS O - CADENA J - GERVASI A – MARTEL C –
ROUSSEAU L – SICART M – DARLY T – OLIVARES S – LIGNERES G – GILANT Y

Absents : ANCELY N – MIGNARD C

Excusés : ABRIOUX C

Secrétaire : TISSEYRE Cyrille

1 – TRANSFERT DE LA COMPETENCE INVESTISSEMENT ECLAIRAGE PUBLIC A HERAULT ENERGIES :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, la proposition du transfert de la compétence investissement éclairage public à Hérault Energies. Dans le cadre de ce transfert, chaque opération fera l'objet d'une convention conclue entre la commune et Hérault Energies, définissant le budget prévisionnel ainsi que les conditions d'intervention du syndicat.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de transférer la compétence investissement éclairage public à Hérault Energies.

2 – CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS « LES PITCHOUS » :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, de créer une régie unique pour l'encaissement des services de l'accueil de loisirs « Les Pitchous » (garderie et cantine).

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

3 – TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS « LES PITCHOUS » :

Suite aux conventions de partenariat signées avec la CAF et la MSA, dans le cadre de l'accueil de loisirs, Monsieur le Maire propose de redéfinir les tarifs, en tenant compte des prestations versées aux parents.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité, à savoir :

- 1 € le matin et 1 € le soir les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- 4 € le mercredi matin pour 1 enfant, 3.80 € pour 2 enfants et 3.60 € pour 3 enfants.

La séance est levée, il est 19 H 45.